



PROMENADES HISTORIQUES

DANS L'ANCIEN FOREZ ⁽¹⁾



DANS un autre passage du plaidoyer de M^e Portier jeune, pour ne plus relever que celui-là, le ton est plus agressif encore, l'incrédulité plus audacieuse et, quelle que soit la liberté de langage, tolérée au barreau, on conviendra que les lignes suivantes appartiennent plutôt à un disciple de Jean-Jacques Rousseau qu'au patron d'une cause sérieuse :

« Le miracle en jurisprudence est démenti par la raison ;
« il révolterait la bonne foi ; il n'eut et n'aura jamais d'existence que dans l'imagination des fabriciens et de leur
« curé, qui devrait se contenter de persuader aux fidèles
« l'existence des miracles, qui font la base de notre religion.
« M. Peillon fonde le rejet de notre quittance sur un
« principe monstrueux ; son devancier faisait des miracles

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* de novembre 1897.